1.961e Mme DESBIENS, rue Neuve, 46, à SANTES.
1.962e M. DEPOORTER Paul, rue Jean-Jaurès, 118, à WATTIGNIES-L'ARBRISSEAU.
1.963e M. GOSSELIN Julien, rue de Drocourt, cour Lefebvre, à HENIN-LIETARD.
1.964e M. BARRET Elie, rue Florent-Evrart, à BRUAY.
1.965e M. DESRUMAUX Robert, rue Voltaire, 14, à HELLEMMES.
1.966e M. Laurent MULLIER, rue Gustave-Delory, 3, à CYSOING.
1.967e Mlle CASSE Suzanne, Sanatorium de MONTIGNY-EN-OSTREVENT.
1.968e M. FLANT Georges, rue Philippe Le Bon, impasse Pasteur, 5, à HELLEMMES.
1.969e M. CLEROX Georges, rue Belle-Vue, 59 bis, à FIVES-LILLE.
1.970e M. DUMON Henri, rue Saint-Louis, 14, à ARMENTIERES.
1.971e M. DESAINLOUP Victor, rue Malakoff, 6, à NŒUX-LES-MINES.
1.972e M. WINDELS Marcel, rue Brune, 6, à SAINT-ANDRÉ.
1.973e M. MATHISSART Alphonse, rue Faidherbe, 4, à NŒUX-LES-MINES.
1.974e Mlle SALOMEZ Aglaée, à LORGIES (Beurg).
1.975e M. PERRY Victor, rue Carnot, 123, à ANZIN.
1.976e M. PETIT Louis, Place de la Boucherie, 24, à LA MADELEINE.
1.977e M. DELNEUFCOURT Louis, rue et impasse Turgot, 8, à ROUBAIX.
1.978e Mme MIEL Gilberte, rue Paul-Lafargue 13, à HELLEMMES.
1.979e M. COURTECUISSE Prudent, cité Cornuault, 431 à EVIN-MALMAISON.
1.980e M. CNUDDE Jean, rue Wattignies, cour Mignt, 3, à LILLE.
1.981e M. CLEMENT Jean, rue d'Harbemez, 12, à NOMAIN.
1.982e M. René DURSIN, rue des Arts, 172, à ROUBAIX.
1.983e M. DULON Benoit, rue de Lens, 132, à HENIN-LIETARD.
1.984e Mme Renée DANCOISNE, rue Faidherbe, 113, à LESQUIN.
1.985e Mme DESCOURTIEUX Juliette, rue des Postes, 163 bis, à LILLE.
1.986e M. GUMEZ Georges, rue Lesage, 16, à BRUILLE-LES-MARCHIENNES.
1.987e M. DECONINCK François, rue de Verquin, 11, à BETHUNE.
1.988e Mme veuve LECOCQ, rue Nationale, 20, à BURBURE.
1.989e M. LECLERCQ Maurice, rue de la Jappe 11, Ruelle N° 2, à FACHES-THUMESNIL.

Ce dernier lauréat a donné le chiffre de 136.496 comme réponse à la question subsidiaire ; différence avec 156.237, nombre de réponses parvenues : 19.741.

Lire demain, la suite de la liste des heureux 2.537 gagnants.

Les gagnants peuvent retirer leurs prix dans les bureaux du « Réveil du Nord », 186, rue de Paris, à Lille.
Rappelons, à ce sujet, le texte de l'article 8 du Règlement, disant :
« La liste des prix représente une valeur de 152.000 fr. Les prix seront à la disposition des gagnants en nos bureaux, à Lille, 186, rue de Paris, dès la publication des résultats du concours dans nos colonnes.
« Il suffira aux concurrents de justifier de leur identité pour les y réclamer.
« Les frais d'envoi seront à la charge des bénéficiaires qui demanderont l'expédition de leurs prix ».

« La Journée de la Presse » à la Foire Commerciale de Lille

Une grande réception aura lieu à la Mairie de Lille

Une délégation composée de la Commission du protocole de la « Journée de la Presse » à la Foire Commerciale Internationale de Lille, composée de M. Le Masson, représentant l'Association professionnelle des Journalistes du Nord ; Béghin, du syndicat national des Journalistes, section du Nord ; Rovel, de l'Amicale des Journalistes lillois ; Delepoulle, président el Bouchery Edouard, commissaire général de la Foire, a été reçue hier par M. Salengro, maire de Lille, en vue d'étudier dans les détails une réception qui aura lieu à la Mairie en l'honneur des journalistes français et étrangers, lors de la « Journée de la Presse » qui, comme nous l'avons annoncé, revêtira une importance toute particulière.

M. le maire a réservé à la délégation un chaleureux accueil, s'associant de tout cœur à cette manifestation, qui le touche d'une façon directe, puisque lui-même est membre de l'Association professionnelle des Journalistes, et qu'il apprécie à sa juste valeur le rôle que joue la Presse dans la vie économique d'un pays.

Il a été décidé qu'une réception imposante, accompagnée d'un apéritif, aurait lieu à l'Hôtel de Ville, à 12 h. 30. Une salle de réunions sera mise à la disposition du Syndicat des Journalistes de façon à ce que ses membres puissent tenir leur réunion et se trouver sur place pour cette réception.

La délégation, très touchée de ce témoignage de bienveillante sympathie, prit congé après avoir remercié M. le maire.

La 2me Journée du Congrès Régional des Colonies de Vacances à Roubaix

La deuxième journée du Congrès régional des Colonies de Vacances et des Ecoles de Plein Air, a été féconde à la fois et instructive.

Féconde par les travaux qui ont marqué la séance de la matinée, dans la salle des adjudications, à l'Hôtel de Ville, où sous la présidence de M. Lechantre, de Saint-Quentin, les Congressistes discuèrent de nombreux rapports ayant trait aux meilleures méthodes à adopter pour préserver les enfants de la tuberculose.

Cela est l'idée maîtresse du Congrès. Tous ceux qui y participent recueillent une abondante documentation, soit sur les Colonies de Vacances en général ou les Ecoles de Plein Air, soit sur le placement des enfants chétifs, malingres ou débiles dans des préventoria.

La comparaison des méthodes, des moyens d'action, est excellente chose et l'on peut dire que ce Congrès, dont l'importance est essentielle, a fait d'utile besogne.

Cette deuxième journée fut aussi instructive. La visite de l'Ecole de Plein Air du Pont Rouge permit à tous d'admirer cet établissement — juste orgueil de la municipalité qui, par son emplacement, sa conception et sa distribution, représente ce qui a été fait de mieux dans ce domaine.

LES CONGRESSISTES SUR LE PERRON DE LA MAIRIE DE ROUBAIX

A l'Ecole de Plein air

La visite eut lieu à 14 h. 30, par un après-midi exceptionnel. M. le docteur Dupré, qui est l'âme de cette école, en fit les honneurs aux personnalités très intéressées et émerveillées. Nous notons M. Chatelet, recteur de l'Académie ; M. Dorenlot, inspecteur de l'Enseignement primaire; Mme Vielledent, inspectrice des Ecoles maternelles ; MM. Seigneur, maire de Croix ; Lhotellerie, adjoint au maire de Croix ; Lejeune Richard, H. Baert, Camprens, Dr Dequidt, Lechantre, etc.

Ce sont d'abord les vistes cours plantées d'arbres, que parcourent les visiteurs; les salles de classe, le réfectoire, la cuisine, la salle des douches puis les installations spéciales à la colonie scolaire, vaste préau couvert, servant de réfectoire et la spacieuse salle de cinéma.

C'est parfait de tenue, de propreté, de lumière, de clarté, et l'on comprend parfaitement que M. le docteur Dupré soit fier d'une œuvre à laquelle il a su intéresser l'administration municipale et qu'il a marquée de sa forte personnalité.

Les visiteurs ne tarissent pas d'éloges. Ils s'inspirent certainement, s'ils sont un jour appelés à créer des œuvres semblables, de l'exemple qu'ils ont sous les yeux et qui, mieux qu'un bel établissement, est un établissement parfait, répondant au but qui l'a fait concevoir et exécuter.

La soirée récréative

Le soir, à 19 heures, une soirée récréative fut offerte aux congressistes, au Foyer des Amicales, rue d'Alsace. On y applaudit l'orchestre de l'Amicale de la rue d'Hem ; MM. Quivrin, ténor ; R. Dahene, baryton ; Mlles Germaine Balcaen et Lise Wereal.

Gros succès à la section féminine de la Fédération des amicales laïques, qui, sous la direction de M. Beitremieux et de Mme Leclercq-Casterman, fit admirer la grâce légère et souple de son art chorégraphique.

« L'Etincelle », comédie très fine de Pailleron, fut interprétée avec beaucoup de brio par M. Reynlers et M. et Mme Scarceriau-Jourdain et Lise Wereal.

Avec un beau talent, qui lui valut beaucoup de succès, M. Raoul Vinlard, docteur en droit, avocat à la cour d'appel de Paris, fit une conférence très intéressante sur les colonies de vacances et la surveillance qu'exige leur fonctionnement.

La dernière journée

La troisième et dernière journée du congrès sera consacrée à une excursion, dont le but est une visite du Sanatorium National Vancauwenberghe, à Zuydcoote.

Les excursionnistes partant de Roubaix, à 6 h. 30, place de l'Hôtel-de-Ville, visiteront Lille-Délivrance, l'Ecole Professionnelle d'Armentières, l'Ecole Dentellière de Bailleul, Cassel et Dunkerque.

Des récompenses

Au cours du banquet tenu dimanche soir, à la salle Pierre-de-Roubaix, M. le docteur Dequidt annonça qu'à la promotion du 14 Juillet figureraient, au titre du ministère de la Prévoyance Sociale, les récompenses suivantes : MM. Auguste Vanhecke, secrétaire général du comité, médaille de bronze de la Prévoyance sociale ; Moutier, trésorier de l'Institut Turgot, et Fernand Drémaux, médaille de bronze des Assurances sociales.

Ajoutons qu'à ce banquet, six toast furent prononcés par MM. Dequidt, Lechantre, de Saint-Quentin, vice-président de la Fédération du Nord et de l'Est ; Escoffier, Lebas, Bouton d'Agnières et Châtelet.

Un Yougoslave assassiné à Paris

On croit qu'il s'agit d'un meurtre politique

Hier matin, à 6 h. 10, M. Joseph Verner, âgé de 28 ans, inscrit comme journaliste sur le registre de son hôtel, né à Serajevo, a été assassiné de cinq coups de revolver dans un hôtel de la rue des Cinq-Diamants, dans le quartier de Maison Blanche à Paris. M. Joseph Verner habitait depuis un mois une modeste chambre. C'était un jeune homme assez élégant, très poli dit le patron de son hôtel, parlant mal le français, sortant peu et ne recevant presque personne. Depuis une semaine plusieurs hommes différents paraissant également étrangers vinrent le demander. Ils vinrent justement à des heures où il était absent ou bien qu'il lut trop tard pour qu'il les reçut. Mais ils demandèrent quel était le numéro de sa chambre.

Hier matin, à 6 h. 10, cinq fortes détonations retentirent dans l'hôtel. La portière aperçut peu après un homme qui traversait le couloir en courant et disparaissait dans la rue en frôlant les murs.

Il passa si vite qu'elle ne peut en donner aucun signalement. Avertis, les propriétaires se précipitèrent dans la chambre où l'on avait entendu les détonations. Ils y trouvèrent M. Joseph Verner déjà renversé et mort.

Vengeance ou meurtre politique ?

Les voisins de palier dirent qu'à 6 h. 10 quelqu'un avait frappé à la porte du journaliste et que des coups de feu avaient retenti dès que celle-ci avait été ouverte et avant qu'aucune parole ait été échangée.

Il s'agit donc d'un meurtre prémédité et longuement combiné. Est-ce une vengeance personnelle ou un meurtre politique ?

M. Frédérique, commissaire de police du quartier de la Maison Blanche, a entendu des témoins qui ont vu s'enfuir deux hommes, peu après les détonations. On croit que ce sont les assassins. Ceux-ci, en effet, étaient deux, a établi le docteur Paul, médecin-légiste, au cours d'un premier examen. En effet, le cadavre porte les blessures faites par des balles provenant de deux armes à feu différentes. On pense se trouver en présence d'un crime politique. Toutefois, pour confirmer cette hypothèse, il faudrait établir exactement quelles étaient les occupations de la victime, ce que l'on ne peut faire actuellement. Le Yougoslave travaillait par intermittences aux plus modestes besognes de manœuvre ou de débardage.

Une vie mystérieuse

Il affirmait cependant être venu à Paris pour suivre des cours et, parfois, laissait entendre qu'il donnait des articles à certains journaux. Le seul fait certain, c'est qu'il était dans la plus grande misère. Il pouvait à peine payer le prix modique de sa chambre, 50 francs par mois, et dans ce quartier très pauvre de la Maison Blanche, avait grand peine à subsister.

Parmi les papiers retrouvés dans les poches du mort, les policiers ont découvert une carte d'adhérent à l'école des hautes études sociales et une carte de l'école du journalisme.

Sa vie semble assez mystérieuse ; c'est ainsi que les enquêteurs ont établi que l'adresse du domicile précédent indiquée par la victime sur le registre de police de l'hôtel rue du Commerce est totalement fausse.

Crues catastrophiques dans le Tarn, la Corrèze et les Pyrénées Orientales

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Les boulangeries, qui ferment le lundi, ont été priées de fabriquer du pain immédiatement. La « Goutte de Lait » a offert asile aux enfants.

L'eau potable fait défaut

Montauban est sans gaz et sans électricité, les usines ayant été envahies par les eaux. L'eau potable fait défaut et, par mesure de prudence, elle n'est distribuée que très parcimonieusement au moment des repas. La route de Montech est sous l'eau et les communications sont interrompues entre Montauban et Montech.

Des victimes

A Orgueil, plusieurs personnes en danger ont pu être sauvées, mais, par contre, à Reynies, trois personnes se trouveraient sous les décombres d'une maison écroulée. A Nohic, la situation est très critique. Des volontaires se sont rendus en barques sur les lieux, ainsi que le service vicinal. A Saint-Antonin, une auto conduite par M. Remzey, est tombée dans la Bonnette. M. Remzey, qui a passé la nuit sur le capot de la voiture, a pu être sauvé du matin, à 11 heures, par la gendarmerie. Deux personnes qui se trouvaient à l'intérieur de la voiture ont été noyées. Les pompiers de Toulouse, qui se rendaient à Villemur, où de graves dégâts sont signalés, ont été forcés de passer par Montauban.

La crue de la Corrèze

La crue de la rivière Corrèze a augmenté hier matin de 60 centimètres dans la traversée de l'Arche, les riverains évacuent leurs bestiaux Par suite des inondations de nombreux éboulements se sont produits sur les voies ferrées, notamment à Monivalent, Vers et Montbrun (Lot). La ligne de Capdenac à Brive est coupée, la circulation sur celle de Cahors à Brive est précaire ; les trains venant de Toulouse sont déviés par Aurillac.

Dans les Pyrénées Orientales

On mande de Perpignan que le mauvais temps persiste. On signale que de nombreux trains sont bloqués par des éboulements sur les lignes des chemins de fer départementaux du Vallespir. Les trains ne circulent pas, les voies ayant été obstruées par des amas de terre ou emportées par les eaux. A St-Laurent-de-Cerdans, une fillette, Marie Lante, âgée de 4 ans, a été emportée par les eaux d'une rivière. Toutes les recherches entreprises pour la retrouver sont demeurées infructueuses.

Les Fêtes de Carnaval

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le cortège de Bergues

Contrairement à ce qui se passait les précédentes années, les organisateurs du cortège carnavalesque n'avaient point, pour former celui-ci, fait appel à des sociétés étrangères à la ville. Seuls des groupements berguois y participaient.

Et ma foi, si la quantité des carnavaleux était inférieure à celle des dernières fêtes, on peut dire cependant que la qualité y suppléait !

En tête du défilé, ouvrant la marche, on remarquait des sapeurs barbus, munis du tablier blanc, de la hache et du bonnet à poils légendaires Venait ensuite une puissante phalange musicale, dont les membres, costumés en pierrots, offraient un joli coup d'œil.

Remarqué encore, le groupe compact des « Electeurs de Lamartine » et leurs épouses en costumes d'autrefois ; le géant « Reuze Papa », assis tranquillement sur un vaste char et appuyé sur un non moins vaste « pépin » ; les « Pinsonniers de Bergues » dans leurs frais costumes espagnols, etc... Des quêtes faites sur tout le parcours au profit des pauvres, furent très fructueuses.

La Bande des Pêcheurs de Dunkerque

La seconde journée des fêtes des « Trois Joyeuses et de la Violette » s'est déroulée lundi ainsi que l'exige la coutume.

Comme chaque année, de 11 h. à midi, a eu lieu la sortie de « Co-Pinard », avec ses fifres et tambours.

Dans l'après-midi, vers 14 heures, c'était le tour de la légendaire « Visscherbende » (bande des pêcheurs), avec ses fifres et tambours et une quarantaine de musiciens sous la conduite du tambour-major « Co-Pinard ». Ces deux défilés, favorisés par un temps splendide, rassemblèrent sur leur passage, des haies de curieux sympathiques. Celui de l'après-midi fut clôturé après la dislocation du cortège par une tombola gratuite réservée aux carnavaleux de la bande des pêcheurs.

Le voyage annuel de la Société Universitaire de Géographie

La Société Universitaire de Géographie convie les amis de l'Université à son voyage annuel de Pâques qui a pour but, en 1930, la visite des trois volcans : Pouzzoles, Vésuve, Etna.

Demander le programme et les conditions à M. Roy, professeur au Collège Le Gaillac (Tarn).

LA JOURNÉE SPORTIVE

FOOTBALL-ASSOCIATION

Le Tournoi Triangulaire du Textile

LIN-COTON

Aujourd'hui à 15 h. au terrain de l'Olymp. Lillois

C'est cet après-midi que se jouera au terrain de l'Olympique Lillois, mis gracieusement à la disposition des organisateurs, le premier match comptant pour le Tournoi triangulaire du Textile. Comme nous l'avons déjà annoncé le Lin rencontrera le Coton à 15 h. sous la direction de l'arbitre M. Wilde de Roubaix.

Nous rappelons que le bénéfice de ce Tournoi ira à la Caisse de Secours des joueurs de la Ligue du Nord.

Voici la formation des équipes en présence :

Coton (maillot blanc) : Debeurme, Daly et Wilkin, Bettens, Conrcelle et Herman, Lazon, Van Vooren, Desrousseaux et Prieur. Remplaçants : Fauquenois, Verbrugge et Lapierre.

Lin (maillot bleu) : Verbeke, Katels et Sdez, Sdez, Dondeyne et Delaere, Bourse, Blanchet, Tom Baron, Lampin et L. Henno. Remplaçants : Petit, Debruyne et Ruelle.

CYCLISME

Le Congrès annuel des Sociétés du Pas-de-Calais

IL A EU LIEU DIMANCHE DERNIER A SAINT-OMER

Dimanche dernier a eu lieu à Saint-Omer le Congrès annuel des Sociétés cyclistes du département du Pas-de-Calais.

Ce Congrès, en l'absence de M. Félix Henry, président du Comité, qui s'était fait excuser, était présidé par M. Alfred Pauchet, chef délégué sportif, ayant à ses côtés MM. Albert Lemaire, chef délégué militaire ; Gaston Fontaine, chef consul ; Born, trésorier ; André Fauchet, secrétaire, et notre collaborateur Calaisien, M. Henri François, secrétaire adjoint de la Commission des Courses.

C'est dans la salle du premier étage du Café de l'Harmonie, Grand'Place, que se tinrent les assises de ce Congrès.

M. Gauthier, chef délégué sportif du département du Nord, était également présent à la réunion.

Voici les sociétés qui s'étaient fait représenter à cette manifestation, soit par leur président ou leur membre titulaire : Arras Olympique, Etoile Vélocipédique de Calais, U.E. Lilleroise, V.C. Avionnais, U.S. Marquise-Rinxent, V.C. Lensois, Pédale Wingloise, U.S. Saint-Omer, Club Pont-à-Vendinois, V.C. Sallauminois, C.V. Béthunois, E.C. Bully, C.C. Berckois, U.C. Audomaroise, V.C. Auxillois, U.S. Wizernes, E.S. Aire-Isbergues, C.C. Bruaysien.

M. Alfred Pauchet prit tout d'abord la parole pour donner aux délégués présents tous renseignements sur quelques modification apportées au règlement des courses de l'U.V.F.

Quelques délégués de la Pédale Wingloise et de l'Arras Olympique posèrent des questions qui furent facilement solutionnées, grâce à la présence de M. Gauthier, chef délégué sportif du département du Nord.

Au sujet d'un vœu récemment émis par une dizaine de sociétés de la région minière, concernant la formation d'une sous-commission sportive dans ladite région avec son siège à Lens, M. Gauthier donna également les précisions nécessaires sur ce qu'avait été la formation de deux semblables sous-commissions dans la région Nordiste qui n'avaient pas donné les résultats favorables.

M. Pauchet, chef délégué sportif du Pas-de-Calais ne se montra pas hostile à cette combinaison et promit d'étudier la question au cours d'une prochaine réunion qui aura lieu à Lens, la veille du Premier Pas Dunlop, le samedi 5 avril prochain, à 19 h. « A la Centinière », à condition qu'on veuille bien lui prouver les avantages à retirer de la formation de cette sous-commission.

Ces explications données, l'on passe ensuite à l'élaboration du calendrier des courses de la saison, dont voici l'énumération des principales épreuves : 6 avril : Premier Pas Dunlop à Béthune. — 9 juin : Paris-Avion. — 20 juillet : Calais, Championnat de fond du Pas-de-Calais (100 kilomètres). — 3 août : Paris-Lens. — 31 août : Lille-Calais (Grand Prix des Etablissements Brampton).

Huit vélodromes sont également affiliés et le calendrier des réunions sur piste paraîtra en même temps que celui des courses de route.

A l'issue de cette assemblée une seconde réunion réunissait tous les délégués et sous-délégués sportifs du Pas-de-Calais et là encore M. Alfred Pauchet, donnait d'excellentes directives aux fonctionnaires Uvéfistes.

UN BANQUET FAMILIAL

Après une photographie du groupe des congressistes ceux-ci se réunissaient à l'Hôtel du Grand St-Louis, où était servi un excellent déjeuner.

Ce banquet était présidé par M. Van Eckhout, Président de l'U.S. de Saint-Omer. Ces agapes furent empreintes de la plus franche camaraderie. Au Champagne, des fleurs furent offertes à MM. Alfred Pauchet, Van Eckhout et Albert Lemaire, pour les distinctions si méritées dont ils viennent d'être l'objet de la part du Gouvernement de la République qui vient de décerner aux deux premiers nommés la Médaille d'Or de l'Education Physique et à M. Lemaire, la Médaille d'Argent.

Puis M. Alfred Pauchet, remettait ensuite les récompenses dont avaient été l'objet les fonctionnaires Uvéfistes au cours de la saison 1929.

Enfin vers 17 heures, chacun reprenait le chemin du retour, content du labeur accompli.

P. H.

HIPPISME

COURSES A ENGHIEN

PREMIERE COURSE. — **Prix du Médoc** (9 partants) : 1. Morceau de Roi (H. Haes) g. 21.50 ; pl. 7.50. — 2. Flotilla (V. Diez) pl. 16.50. — 3. Potage Bisque (A. Kalley) pl. 5.50

DEUXIEME COURSE. — **Prix du Médoc** (9 partants) : 1. Bibron (C. Foujade) g. 41.50 ; pl. 7.50. — 2. Valensole (J.-B. Lassus) pl. 20.

TROISIEME COURSE. — **Prix de la Gironde** (10 partants) : 1. Archer (A. Cérez) g. 50 ; pl. 13.50. — 2. Dao (G. Cervo) pl. 11. — 3. Feu et Flamme (S. Busch) pl. 10.50.

QUATRIEME COURSE. — **Prix Gascon II** (8 partants) : 1. Erigan (H. Haes) g. 20 ; pl. 7.50. — 2. Le Grand St-Hubert (P. Hamel pl. 5.50.

CINQUIEME COURSE. — **Prix Geurcoist** (8 partants) : 1. Vive la Joie (C. B. Sautour) g. 29.50 ; pl. 10.50. — 2. Stone Broke (J. Luc) pl. 7.50

SIXIEME COURSE. — **Prix du Lot** (6 partants) : 1. Martine (P. Hamel) g. 13 ; pl. 11.50. — 2. Spindrift (S. Bush) pl. 15.

SEPTIEME COURSE. — **Prix Diable** (17 partants) : 1. Didine (Guéroult) g. 23 ; pl. 12. — 2. Chantilly (Cnudde) pl. 33. — 3. Bienvenue II (E. Marie) pl. 20.50.

Plusieurs parlementaires exclus du parti communiste

Parmi eux figurerait M. Désoblin, député d'Avesnes

On annonce que M. Désoblin, député d'Avesnes et M. Doeblé, député de Forbach, seraient exclus du parti communiste. On fait remarquer qu'avec ces deux exclusions qui sont encore tenues secrètes et celle de M. Piquemal qu'il a annoncée précédemment, le parti communiste n'aurait plus que sept représentants à la Chambre. Enfin, on ajoute que M. Saloom, le dernier conseiller municipal communiste de Paris, vient lui aussi d'être exclu du parti pour avoir assisté dans son quartier au couronnement d'une reine.

Mme Hanau renvoyée devant le Tribunal correctionnel

M. Glard, juge d'instruction, a clôturé hier l'instruction ouverte depuis le début de décembre 1928 sur les opérations financières de la « Gazette du Franc ».

L'ordonnance rendue par le magistrat est conforme aux réquisitions de M. Bruzin, substitut, chargé de régler le dossier. Mme Marthe Hanau, inculpée définitivement d'escroquerie et d'abus de confiance, est renvoyée sous ces chefs d'inculpation devant le tribunal correctionnel. M. Lazare Bloch est seulement inculpé d'escroquerie. Enfin MM. Pierre Audibert, directeur de la « Gazette du Franc » ; Paul Hersant, avocat-conseil de Mme Hanau et Maurice de Courville, fondateur de la « Gazette », sont inculpés de complicité d'escroquerie. Les 21 autres inculpés, parmi lesquels MM. Gillot, de Chevilly, Weill, Handwerger, Mme Hersant, Mme Audibert ; MM. Georges Anquetil, Mimoun Amar et Dié, bénéficient d'un non-lieu.

Un chauffeur voleur à Waziers arrêté à Lille

Le chauffeur Léon Dumoulin, 36 ans, de Lille, se signalait, l'autre jour à Seclin, par ses extravagances. Arrivé de Carvin, il avait fait stopper son camion auto au milieu de la route et prétendait empêcher le passage à toutes les voitures.

Un gendarme vint dans le but de lui faire cesser son manège ; il réussit, mais l'énergumène prit la fuite avec sa lourde voiture.

Par la suite, on pu établir que Dumoulin avait déposé chez un brocanteur deux énormes coussinets de bronze valant plusieurs milliers de francs qu'il avait volés à l'Usine d'Ammoniaque de Waziers. Il a été arrêté à son domicile à Lille et écroué.

Un convoi de prisonniers parti pour le bagne

Un convoi de prisonniers est parti de la prison de Cuincy vers Fontevrault pour être dirigé ensuite sur l'île de Ré et la Guyane. Ce sont trois condamnés par la Cour d'assises du Nord : Fourrier, l'assassin de Boulogne ; Mektoub, un Algérien, l'assassin de Jeumont, et Arnaud, de Dunkerque.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER — **Mardi 4 mars 1930**

Soleil : Lever à 6 h. 30 ; coucher à 17 h. 36. Lune : Lever à 8 h. 01 ; coucher à 23 h. 05. Aujourd'hui : Mardi-Gras. — Demain : Cendres.

METEOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 3 mars 1930 à 18 h. :

Baromètre : 769 m./m. 5, hausse depuis la veille à 9 h. 3 m./m. 4 ; Thermomètre : Fronde, 12.5 ; Minima, 3.7 atteint à 6 h. ; Maxima, 17.3 atteint à 15 heures ; Etat hygrométrique : 70 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 9 h. : Néant ; Direction du vent : Sud ; Force : Modérée ; Direction des nuages : Sud ; Etat du ciel : Peu nuageux.

Temps probable pour mardi. : Doux, assez beau.

Prévisions de l'Office National. — Région Nord. — Même situation ciel nuageux avec quelques averses ou orages épars, vent de Sud-Est à 9 m. Minimum en baisse de 2° sur la nuit précédente.

DISTINCTION. — Nous avons annoncé que M. Alcide Buchelet, le distingué secrétaire général de l'Office départemental des Pupilles de la Nation du Nord, venait d'être promu Officier de l'Instruction publique. Cette nouvelle sera bien accueillie par les nombreux amis que compte M. Buchelet dans l'Administration préfectorale, dans l'enseignement, etc. ; tous ont déjà apprécié le dévouement dont il fait preuve dans ses importantes fonctions ; la récompense qui lui échoit aujourd'hui est bien méritée.

CONSULAT DE TCHÉCOSLOVAQUIE. — On nous informe que les bureaux du Consulat de la République Tchécoslovaque à Lille seront fermés le vendredi 7 mars à l'occasion du 80e anniversaire du Président de la République Tchécoslovaque M. Masaryk.

Le Consul nous communique en outre la note suivante : « Mme Netousek ne pourra pas recevoir de visites le mercredi 5 mars à cause des fêtes du 80e Anniversaire du Président de la République Tchécoslovaque M. Masaryk. Au lieu de ce jour, Mme Netousek recevra le mercredi 12 mars ».

FEUILLETON DU 4 MARS 1930. — N° 3

RÉSUMÉ DU CHAPITRE PRÉCÉDENT

La comtesse de Briolles vit avec sa fille, Diane, dans le vieux château remontant aux Valois, bâti à mi-chemin entre Laval et Vitré, dans un pays des plus sauvages. Une institutrice anglaise, Miss Arabella Smithson, partage leur existence. Diane de Briolles, qui vient d'avoir ses dix-huit ans, est l'unique héritière de l'immense fortune des Briolles, aussi les prétendants s'agitent autour de sa personne. Une douairière ruinée, la baronne de Boistrudan, fait de longs séjours chez la comtesse ; elle nourrit l'espoir d'un mariage de son fils, le baron de Boistrudan, avec Diane. Les deux jeunes gens ont, l'un pour l'autre, une grande amitié, mais une amitié de frère et sœur...

Miss Arabella, fort instruite, avait reçu une éducation des plus brillantes.

Son père, armateur à Liverpool, et qu'on supposait à la tête d'une fortune considérable, sombra tout à coup à la suite d'une série de catastrophes financières et maritimes où son actif s'engloutit avec lui.

On le trouva mort dans son lit et les docteurs ne purent déterminer les causes de sa mort qui ne parut point naturelle et demeura inexpliquée.

Par malheur, dans son désastre, l'armateur entraînait son frère aîné, Mortimer Smithson, coutelier à Sheffield, auquel il avait emprunté près de soixante mille livres sterling dont l'autre ne devait pas revoir le moindre penny.

Or, ce Mortimer Smithson se targuait d'originalité.

Il jugea très piquant d'abandonner sa nièce Arabella, restée seule au monde et sans ressources, et refusa d'en entendre parler. Il ne lui accorda pas l'ombre d'un secours et se conduisit avec elle comme le dernier des avaricieux et des ladres.

Cependant, ce fabricant de lames en tous genres, qu'il expédiait par grosses innombrables sur tous les points du globe, restait fort riche en dépit de la perte de ses soixante mille livres.

Il convient d'ajouter qu'il n'avait point de charges, était garçon, et, toujours, par originalité, se déclarait l'adversaire convaincu du mariage et l'ennemi juré de la famille, dans un pays où la famille est en honneur, quoi qu'on en dise, autant que le pudding et la perruque à trois marteaux des juges.

Miss Arabella prit son parti en brave.

Elle usa des relations mondaines qu'elle possédait à Liverpool pour obtenir quelques recommandations, dit adieu à la maison vide où s'était passée sa jeunesse et vint en France demander à un emploi précaire les ressources nécessaires à sa pauvre existence.

Elle était à Paris depuis trois ans lors qu'elle rencontra madame de Boistrudan et quitta le faubourg Saint-Germain pour la sauvage campagne de Briolles.

M. Honoré et miss Arabella étaient donc les satellites principaux qui gravitaient autour des dames de Briolles.

On pense que le premier soin de la baronne de Boistrudan devait être de les mettre dans ses intérêts.

Pour arriver à son but, elle flattait les goûts du vieux marquis ; elle traitait avec lui au retour de ses courses philanthropiques toutes sortes de sujets arides qu'elle étudiait pour lui complaire.

Elle gravissait l'escalier de son pavillon les soirs où le ciel était clair, montait jusqu'au belvédère et contemplait avec une joie communicative l'anneau de Saturne ou les vallées et les montagnes de la lune.

Elle s'extasiait, avec mesure, devant les bahuts troués de vers où quelque Celte enfermait l'avoine de ses chevaux, et des tessons de poterie dont il était difficile de reconnaître la forme.

Pour miss Arabella elle avait des attentions délicates, la comblait d'égards, adoucissant pour elle, d'une main légère, les difficultés d'une condition que la bonté de la comtesse de Briolles et de sa fille rendait aussi heureuse que possible.

Est-il besoin de dire que le marquis de Bazouges et ses nièces étaient adorés dans le pays ? Cependant, il y avait une ombre au tableau.

Les de Briolles sont protestants et la Bretagne est foncièrement catholique.

De là d'anciennes et sourdes antipathies qui dataient de loin et que le temps n'avait pas toutes éteintes.

Si, depuis l'avènement du Béarnais, le huguenot converti dont ils étaient les fidèles compagnons, les de Briolles n'avaient point usé les parquets de la cour et se tenaient dans leurs terres, c'est qu'ils n'avaient pas imité son abjuration.

Originaires du Maine, ils s'y étaient retirés, ne demandant rien à la faveur du roi dont ils auraient tout obtenu, contents de leur fortune héréditaire, et passant leur temps en chasses et en bombances avec leurs voisins, généreux et bons pour tous, sans distinction de religion et de parti.

Bien leur en prit.

La révocation de l'édit de Nantes, cet acte despotique qui aurait dû les frapper, épargna, malgré certaines dénonciations, ces parpaillots bienfaisants que leur curé même estimait.

On les oublia dans leur retraite, volontairement sans doute, en vertu d'ordre secrets, par respect pour les services rendus à la cause de l'aïeule du maître, et on les laissa libres de rester attachés, sans ostentation, au culte proscrit auquel ils demeuraient fidèles.

Leur temple était d'ailleurs des plus modestes et des plus simples.

Une chapelle d'un style néo-grec d'assez mauvais goût, caché dans un bosquet de marronniers, de chênes et de bouleaux, leur servait à la fois d'oratoire et de tombeau.

C'est là que dorment tous les de Briolles, de père en fils, depuis les temps les plus reculés, à l'exception de quelques-uns d'entre eux qui ont semé leurs os sur tous les champs de bataille où la France a promené son drapeau.

Les Boistrudan, sortis de la même souche, étaient protestants comme eux.

C'était un lien de plus entre les deux familles.

Madame de Briolles était gagnée depuis longtemps aux vues de son astucieuse amie.

La baronne l'avait amenée doucement, par degrés, à souhaiter l'alliance du jeune conseiller autant qu'elle-même.

— Quel bonheur, quelle joie ! lui répétait-elle sur tous les tons. Nous ne nous quitterions plus !

L'argument, elle le savait, était décisif sur le cœur de la mère.

Ne pas quitter sa fille, l'enfant qui lui tenait lieu de toutes les félicités, c'était son désir le plus vif !

La baronne connaissait à fond sa faiblesse et la flattait avec un art infini.

Au surplus, Diane et son cousin paraissaient si bien d'accord, entraînés l'un vers l'autre par un si visible courant de sympathie, que les deux mères se crurent assurées de ne rencontrer aucun obstacle à leurs projets.

Enfin, mademoiselle de Briolles atteignit sa vingtième année et parut mûre pour le mariage.

Le plan de la comtesse était tout tracé pour l'avenir.

A cause des fonctions du conseiller, on habiterait Paris six mois l'année.

Le reste du temps se passerait à la campagne.

Diane ne se séparerait pas de sa mère.

Mme de Boistrudan garderait son appartement de la rue de Verneuil.

La comtesse doutait si peu du consentement de sa fille, qu'elle voulut lui ménager une surprise et fit acheter en secret par son notaire un petit hôtel au boulevard Haussmann, afin de l'y installer aussitôt après le mariage.

Le conseiller référendaire était d'ailleurs très séduisant.

Comme sa mère, grand, svelte, blond, il affectait une irréprochable tenue.

Sa tête encadrée de longs favoris, la lèvre rasée et le front découvert étaient d'une distinction supérieure.

Elégant et gracieux, M. de Boistrudan n'avait de sérieux, comme beaucoup d'autres, que la surface.

Il adorait le plaisir, les parties fines dont il dérobait le secret à sa mère, tout en lui témoignant une déférence où il entrait moins de tendresse vraie que de respect pour la supériorité de son esprit, se laissant diriger, se reposant sur elle du soin de son avenir et regrettant au moins une fois par jour qu'une bonne fée n'eût pas déposé quelques millions dans son berceau.

Au surplus, froid, correct, blasé par une jeunesse passée à Paris dans une aisance relative et une connaissance approfondie du monde due en partie à son expérience personnelle et surtout aux leçons de sa mère, assez joli garçon pour plaire, assez spirituel pour profiter de ses avantages, ambitieux et viveur, estimant la fortune comme levier et comme moyen, capable d'astuce et de perfidies utiles, mais sous la réserve du secret et l'obligation de respecter les marges du code de l'honneur mondain.

Le soir du 5 septembre, tout était arrangé entre les Boistrudan et la comtesse de Briolles ; il ne restait qu'à prendre l'avis de la principale intéressée.

On s'y décida enfin. C'est par là qu'on aurait dû commencer.

II

La nuit allait tomber.

Le ciel empourpré des lueurs du soleil couchant était d'une sérénité douce.

Des fenêtres ouvertes du salon de Briolles on découvrait un panorama véritablement enchanteur pour les amants de la belle nature.

Un peintre aurait trouvé matière à une série d'études plus variées et plus neuves que les champs de Marlotte ou les rochers de Barbizon, dans cette perspective fuyante de vallées aux teintes vert mousse, striées de bandes crues aux passages des ruisseaux bordés d'aulnes et de saulaies, d'étangs à demi envahis par les joncs et les nénuphars, de collines couvertes de taillis aux feuillages divers et par places de futaies centenaires, de landes violacées, de bruyères défleuries et de plaines rayées de chaumes et de jachères au milieu desquels fumait quelque toit rustique.

Du salon lui-même il n'y avait rien à dire.

Il ressemblait à tous ceux des châteaux de province habités par des familles de bonne et vieille noblesse, plus soucieuses du confortable que de l'éclat et du clinquant.

C'était grandiose, vaste, solide et fané.

On respirait à l'aise dans cette pièce immense, où l'air entre librement par quatre fenêtres de trois mètres de haut, lambrissées de boiseries aux tons gris, sur lesquelles tranchent les portraits rébarbatifs d'ancêtres qui chevauchaient partout où l'on échangeait des horions, depuis Azincourt et Poitiers jusqu'à Arques et Fontenoy.

Des meubles anciens, garnis de damas de soie brochée, éveillaient l'idée d'une de ces opulences de vieille date qu'on ne peut contrefaire.

Là, tout est en harmonie, logis, style, famille et mobilier. Le cadre convient au tableau.

Seul le piano d'Erard, à queue, couvert d'une housse de soie japonaise, jurait avec l'ensemble qui eût exigé une épinette ou un clavecin.

Il était huit heures et demie.

Les derniers rayons du soleil qui s'éteignait à l'horizon derrière un rideau de forêts laissaient dans la pénombre les personnages peints ou vivants dont le salon était peuplé.

Il y avait eu des convives au dîner. Tout ce qui comptait parmi les voisins de campagne était là. Les Touarcé, les de Fenouille avec leurs héritiers, deux vieilles filles, les demoiselles de la Houdinière, qui avaient vu tomber la neige de cinquante hivers, et d'autres...

Tout ce monde prenait le frais sur la terrasse.

(A suivre.)